



Nous refusons toujours les ordonnances Macron **NON, Steve BENETEAU n'est pas** **un preneur d'otages ! (*)**

La direction de Paris-Normandie, représentée par Monsieur CASSEGRAIN, directeur général, tente de s'attaquer dans un communiqué à un militant de la CGT. Délégué syndical de l'entreprise, Secrétaire adjoint du CE, Secrétaire général du syndicat du livre de Rouen et du Havre, dirigeant national de la FILPAC CGT et, accessoirement, pour les salariés toutes catégories confondues, syndiqués ou non, membre de la délégation de négociation FILPAC-CGT dans la branche face au syndicat patronal (UPREG), Steve BENETEAU est accusé d'être responsable d'une perte de 100.000 euros pour l'entreprise !

En effet, à la suite d'une assemblée générale, le 20 septembre dernier à l'imprimerie de Paris Normandie, les salariés ont décidé à l'unanimité, démocratiquement comme c'est la règle à la CGT et après qu'il leur ait été exposé plusieurs modes d'actions, de voter 3 heures de grèves. C'est leur droit !

Cette grève a impacté la sortie du journal, c'est indéniable... Mais si cela peut être préjudiciable sur une journée, c'est bien de la vie des salariés dont-il est question avec les "ordonnances" et cela nous impactera toutes et tous, et tous les jours, soyez en sur !

Ne pas reconnaître le droit de grève comme tel, est une marque bien connue des dirigeants d'entreprise, nous constatons que Monsieur CASSEGRAIN ne fait pas exception à la règle. Nous avons quand même connu 9 dirigeants en 25 ans qui tenaient le même discours, ce mauvais penchant fait sans doute parti de la fonction.

Dire que cette grève est irresponsable c'est oublier que le SILPAC CGT a été déjà sous la violence des lois Macron, contraint de signer deux PSE. Lors du PSE 1, les salariés ont été licenciés en deux mois : procédure Macron.

Le SILPAC CGT a proposé des solutions lors de la procédure judiciaire et l'engagement des salariés a été souligné par le tribunal lui même ! Ces mêmes salariés qui ont vécu 2 plans judiciaires et 2 PSE dans cette même entreprise !

Le SILPAC CGT s'est battu pour garantir une indépendance à Paris Normandie, pour le pluralisme de la presse seul garant d'emplois en nombre dans une rédaction. Paris Normandie aurait pu être aujourd'hui dans la queue de comète du PSE de la Voix du Nord, informations communes, suppression d'emplois d'employé(e)s à la régie publicitaire et dans les services administratifs ou autres.

Quel mépris pour nous, salariés responsables, de tenter de rabaisser notre action légitime à un mouvement "d'humeur". Nous qui avons fait le choix de l'emploi et non du maximum de licenciements promis par d'autres. C'est juste méconnaître le professionnalisme de ceux qui ont conscience de leurs conditions de salariés qui se dégradent années après années.

L'entreprise a su trouver 600.000 euros pour payer la procédure du redressement judiciaire. Après la mise en œuvre des 2 PSE successifs, elle va faire une économie de près de 3.000.000 d'euros sur la masse salariale. Et pour les salariés dans l'entreprise cela se traduira par une obligation de faire toujours mieux avec moins de personnel.

Mais là où vous avez raison Monsieur CASSEGRAIN, c'est que vous êtes peut-être à la veille d'un mouvement d'humeur des salariés car malgré nos interventions auprès de vous :

- 7 années sans augmentations de salaire, ni prime ;
- Toujours dans la l'attente de la nomination d'un 1^{er} conducteur ;
- Toujours dans la l'attente d'un 5^e à la rotative le vendredi ;
- Toujours dans l'attente du retour de 2 salariés au Havre ;
- Toujours dans l'attente d'évolutions professionnelles pour des employé(e)s

Alors oui, Monsieur CASSEGRAIN, cette entreprise à souffert et cela n'est aucunement du fait de ses salariés, ils n'en ont ni l'envie, ni les moyens ! Et ils l'ont prouvé lors de la phase de redressement judiciaire !

Le SILPAC CGT continuera à œuvrer à Paris Normandie et continuera à faire des assemblées générales avec les salariés qui décideront de la suite à donner contre les ordonnances Macron et "aux humeurs" du directeur du journal.

Le SILPAC CGT demande aux salariés non grévistes de respecter le droit de grève, de respecter leurs collègues grévistes qui ont usé du droit de poser les marteaux, les stylos ou de ne pas cliquer sur la souris... Tous ceux qui considèrent que ce qui ce passe est injuste.

Les conventions collectives encore applicables ce jour et les accords en vigueur dans l'entreprise sont issus des luttes des salariés ! Rien n'a été donné, tout a été conquis ! **Macron veut réduire les conventions collectives de 700 à une centaine. Nous allons donc devoir les renégocier, quid alors du 13^e mois dans la branche, de l'ancienneté pour les employé(e)s et les journalistes, du temps de travail... ?**

Ci-dessous, le mail de la branche, celle-ci attend les ordonnances Macron, quelle aubaine !

"Bonjour à tous,

Compte-tenu d'une actualité sociale chargée et de l'adoption des ordonnances réformant le code du travail, nous préférons reporter la réunion prévue initialement le 3 octobre et envisageons de programmer une nouvelle réunion dans un délai proche afin d'aborder tant la question salariale que le calendrier et les thèmes des négociations envisagées lors des prochains mois.

Nous nous interrogeons sur la possibilité de tenir cette réunion le 18 octobre et souhaiterions connaître vos disponibilités pour cette date. Nous consultons en parallèle nos adhérents afin de vérifier leurs propres disponibilités."

Le SILPAC CGT vous invite Monsieur CASSEGRAIN à faire une lettre ouverte au Président de la République afin de lui faire part de votre rejet de ces ordonnances et du coût que celles-ci auraient déjà coûté à l'entreprise ! Nous pourrions alors, avec l'ensemble des salariés, apprécier sa réponse...

(*) Le SILPAC CGT vous invite à vous rapprocher de Loup BUREAU afin qu'il vous donne sa définition du mot "otage".

Rouen, le 22 septembre 2017